

# ACTION URGENTE

## HAÏTI. DES RÉSIDENTS D'UN CAMP ATTAQUÉS, D'AUTRES EN DANGER

**Une femme a été tuée lorsque des agents municipaux ont ouvert le feu afin de faire fuir des vendeurs de rue près d'un camp de fortune pour personnes déplacées à Port-au-Prince. Deux autres résidents du camp ont été blessés par la police. Les habitants craignent de nouvelles violences de la part de la municipalité et de la police.**

Le 26 septembre 2014, des agents municipaux armés de la Brigade de contrôle des rues de Delmas sont intervenus pour empêcher des vendeurs de rue de s'installer sur une route publique. Ces derniers menaient leur activité près d'Acra Adoquin Delmas 33 – un camp de fortune pour des personnes déplacées qui se sont retrouvées sans domicile à la suite du séisme de janvier 2010 – dans la municipalité de Delmas, dans la banlieue de Port-au-Prince, la capitale d'Haïti.

Lorsque les vendeurs de rue ont voulu résister, les agents ont ouvert le feu sans discernement. Une balle a touché **Carline Jean**, résidente du camp et mère de six jeunes enfants, qui est morte sur le coup. Selon un membre du comité du camp, lorsque les résidents ont commencé à défiler dans les rues à la suite de cette attaque violente, la police a dispersé la foule en utilisant du gaz lacrymogène et des balles réelles. Une autre femme, **Janvier Cloraine**, et un enfant âgé d'un an, **Vilon Guery**, auraient été blessés par balle.

Selon les informations de l'Organisation internationale pour les migrations, le camp Acra Adoquin Delmas 33 abrite plus de 15 000 personnes. Les résidents de ce camp craignent de nouvelles violences si les agents municipaux et la police procèdent à des opérations similaires.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en français ou dans votre propre langue :**

- appelez les autorités à diligenter sans délai une enquête indépendante sur l'homicide de Carline Jean et les blessures infligées à deux autres résidents du camp, à rendre les conclusions publiques et à traduire les responsables présumés en justice ;
- faites part de votre inquiétude quant à l'utilisation d'armes à feu par les membres de la Brigade de contrôle des rues de Delmas et au recours à une force excessive, semble-t-il, par la police.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 12 NOVEMBRE 2014 À :**

Maire de Delmas

Wilson Jeudy

Mairie de Delmas

Delmas 33, Rue Charbonnière #69

Port-au-Prince, Haïti

**Courriel :**

[mairiedelmashaiti@gmail.com](mailto:mairiedelmashaiti@gmail.com) /

[mairiedelmas509@hotmail.com](mailto:mairiedelmas509@hotmail.com)

Formule d'appel : Monsieur le Maire,

Inspecteur général de la Police nationale d'Haïti

Ralph Stanley Jean Brice

Inspection Générale de la Police nationale d'Haïti

Delmas 2, route de Delmas

Port-au-Prince, Haïti

Courriel : [jbriceralph@yahoo.fr](mailto:jbriceralph@yahoo.fr)

Formule d'appel : Monsieur,

Ministre chargée des Droits humains et de la Lutte contre la pauvreté extrême

Rose-Anne Auguste

33, Boulevard Harry Truman

Port-au-Prince, Haïti

**Courriel :**

[rosanne.auguste@primature.ht](mailto:rosanne.auguste@primature.ht)

Formule d'appel : Madame la Ministre,

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques d'Haïti dans votre pays (adresse/s à compléter) :**

nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

HAÏTI. DES RÉSIDENTS D'UN CAMP ATTAQUÉS, D'AUTRES EN DANGER

## COMPLÉMENT D'INFORMATION

En avril 2013, les résidents du camp Acra Adoquin Delmas 33 ont fait l'objet de menaces d'expulsion et d'un incendie criminel. À la suite des manifestations organisées par les habitants après cette attaque, des policiers du poste de police de Delmas 33 ont arrêté deux des manifestants, dont Civil Merius qu'ils ont battu si violemment que celui-ci a succombé à ses blessures en garde à vue. Le second manifestant, Darlin Lexima, a été relâché sans inculpation l'après-midi suivant. Il a expliqué à la délégation d'Amnesty International qu'il avait été battu en détention policière

(<http://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR36/008/2013/fr>). Malgré une plainte déposée par Défenseurs des opprimés, organisation haïtienne de défense des droits humains, et de nombreuses demandes adressées par Amnesty International, rien n'indique qu'une enquête judiciaire ait été ouverte. Fin août dernier, l'inspecteur général de la police a dit aux délégués d'Amnesty International que l'enquête interne de la police n'était pas encore terminée.

Selon l'Organisation internationale pour les migrations, fin juin 2014, 28 134 foyers (soit 103 565 personnes) vivaient encore dans des camps de fortune depuis le séisme dévastateur du 12 janvier 2010 qui a fait plus de 200 000 morts et environ 2,3 millions de sans abri.

Plus de 16 000 personnes déplacées vivant dans des camps de fortune ont été victimes d'expulsions forcées. Amnesty International a recueilli des informations indiquant que la Brigade de contrôle des rues était impliquée dans bon nombre d'expulsions forcées dans la municipalité de Delmas.

Personnes concernées : Carline Jean (f), Janvier Cloraine (f), Vilon Guery (h) et autres résidents du camp Acra Adoquin Delmas 33  
Hommes et femmes

AU 247/14, AMR 36/013/2014, 1er octobre 2014

**AMNESTY**  
**INTERNATIONAL**

